




Le **Amiel**

Le Mensuel d'Information
Lescarien

CITOYENNETÉ
**Conseil municipal:
comment ça marche?** p. 6-7

N° 045 - Février-Mars 2020



P.4 | AU QUOTIDIEN

Rénovation énergétique
des logements



P.10 | AGENDA

Les 50 ans des Amis
des Vieilles Pierres



P.11 | AGENDA

Citoyenneté :
Élections municipales 2020

Sommaire



© Syda Productions

AU QUOTIDIEN P.4-5

Énergie Rénovation énergétique des logements

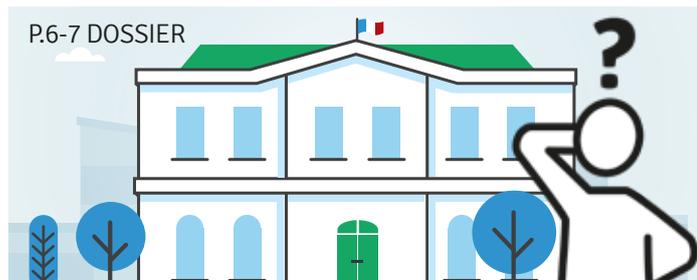
Culture Seconde partie de la saison culturelle

Enseignement Ouverture des inscriptions scolaires

Santé À noter

Info pratique Le « chargeback » ou rétrofacturation

Marché hebdomadaire Le marché du dimanche matin déménagement



© Julien Eichinger - Adobestock.com

DOSSIER P.6-7 Citoyenneté

Conseil municipal : comment ça marche ?



L'AGENDA P.8-10

Jeunesse Inscription aux Ateliers jeunes

Enfance-Jeunesse Les vacances à Lescar

Culture Les 50 ans des Amis des Vieilles Pierres

Citoyenneté Élections municipales 2020

L'édito

Qui dit nouvelle année, dit renouveau. Et 2020 n'échappe pas à la règle. En matière d'aménagement, la commune - et les passionnés de glisse - peuvent maintenant compter sur le nouveau Skatepark. Un équipement qui va faire le bonheur des petits comme des grands, des pros et des débutants.



Christian Laine et une partie de l'équipe municipale, lors de la cérémonie des vœux aux acteurs locaux.

Côté vie quotidienne, Lescar peut se réjouir d'accueillir un nouveau cabinet médical sur le boulevard de l'Europe. Une bonne nouvelle quand on sait combien de villes souffrent de déserts médicaux. D'ailleurs, l'équipe municipale travaille également sur l'accueil de futurs spécialistes: ophtalmologiste, dermatologue, etc.

Enfin, l'arrivée de la seconde partie de la saison culturelle préfigure une nouvelle programmation et de beaux rendez-vous.

Exceptionnellement et en raison de contraintes techniques, la rédaction du Mensuel d'Information Lescarien vous propose un numéro double pour les mois de février et mars 2020.

Bien cordialement

Christian Laine

Maire de Lescar

Vice-Président de la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées



Directeur de la Publication Christian Laine
Responsable de la rédaction Arthur Meignen, Directeur Général des Services
Photographies Service Communication, Courte Échelle
Couverture © Julien Eichinger - Adobestock.com
Conception graphique Service Communication
Impression Martin Impressions
Avenue Denis Papin - 64140 Lons - 05 59 32 31 59

Hôtel de Ville Allée du Bois d'Ariste
05 59 81 57 00

Services techniques Chemin des 3 points
05 59 81 57 42

Site Internet www.lescar.fr

YouTube



▼ RÉVEILLON SOLIDAIRE

Le réveillon solidaire organisé par la Mairie et un collectif de bénévoles.



MAISON DES JEUNES ►

La Maison des Jeunes en mode vacances de Noël.





Énergie

Rénovation énergétique des logements

Chaque année, plus d'un million de ménages engagent des travaux de rénovation énergétique. Face à ce volume important de travaux et afin de préserver la confiance des Français dans les chantiers de rénovation énergétique, quelques conseils avisés.

8 réflexes à adopter et conseillés par la DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes), l'ANAH (Agence nationale de l'Habitat), l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la maîtrise d'Énergie et l'État).

1 - VOUS VOULEZ FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ?

Pour savoir quels travaux réaliser et connaître les aides auxquelles vous avez droit, renseignez-vous auprès d'un conseiller.

2 - LES SERVICES PUBLICS NE DÉMARCHENT JAMAIS !

Attention aux entreprises qui prétendent agir pour le compte d'organismes publics ou de votre fournisseur d'énergie.

3 - DÉMARCHÉ ?

Ne donnez pas vos coordonnées bancaires et ne signez jamais le jour même. Soyez vigilant, un crédit peut être dissimulé dans la liasse de documents présentés.

4 - NE VOUS PRÉCIPITEZ PAS

Demandez un devis et comparez avec d'autres offres.

5 - MÉFIEZ-VOUS DES OFFRES TROP ALLÉCHANTES !

Vous n'avez pas nécessairement droit aux aides annoncées et les économies d'énergies réelles peuvent être bien inférieures aux promesses.

6 - SI VOUS AVEZ CONTRACTÉ UN CRÉDIT

Ne signez pas l'attestation de fin de travaux avant qu'ils ne soient totalement terminés.

7 - UN LITIGE ?

Pensez aux associations de consommateurs pour vous aider.

8 - LES PRATIQUES D'UNE ENTREPRISE VOUS SEMBLENT FRAUDULEUSES ?

Contactez la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes.

Pour vous aider à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire, contactez un conseiller FAIRE, service public qui vous guide dans vos travaux de rénovation.

Contacts utiles

<https://www.faire.fr/>

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/espace-particulier>



L'ensemble Douce Mémoire clôturera la saison culturelle le 3 juillet. © Luc detours



Les inscriptions scolaires 2020/2021 débutent. © Syda Productions



Rétrofacturation, fini les abus des achats en ligne. © yganko

● CULTURE

SECONDE PARTIE DE LA SAISON CULTURELLE

Douze dates et une moyenne de deux rendez-vous par mois: la saison culturelle s'annonce remplie. De la musique bien sûr, du cirque et du théâtre, toujours, mais également une conférence articulée et une exposition patrimoniale sont au programme. Quelques dates à d'ores et déjà bloquer: le 21 février pour le concert Gospel du groupe O Freedom, le 17 avril pour le concert d'Arraya, du 8 au 16 mai pour le Festival de théâtre amateur et le 1^{er} juin pour le spectacle de cirque de la compagnie Si Seulement.

● SANTÉ

À NOTER

Nouveau cabinet médical: Médecine générale, du sport, traumatologie du sport, phytothérapie. Docteur Jean-Yves Rakotomalala, 92 boulevard de l'Europe. Rdv sur Doctolib.fr ou 05 47 05 58 63.

● ENSEIGNEMENT

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2020-2021 se feront sur rendez-vous auprès du service Affaires Scolaires à compter du 3 février 2020. Livret de famille, carnet de santé et justificatif de domicile vous seront demandés.

Renseignements: Service des Affaires Scolaires, 05 59 81 57 50, affaires.scolaires@lescar.fr

● TRAVAUX

AVENUE CARRÉROT

Les travaux d'enfouissement des réseaux et de reprise de voirie de l'avenue Carrérot, initialement prévus en ce début d'année ont dû être reportés.

En effet, l'accès à la cité historique par le porche n'est pas possible actuellement. Accidenté par le passage d'un camion au mois de décembre, celui-ci a dû être mis en sécurité très rapidement. Classé bâtiment historique, le porche nécessite un chantier particulier qui sera réalisé dans les prochains jours. Le chantier de l'avenue Carrérot débutera donc le lundi 6 avril.

Les travaux de terrassement et d'enfouissement des canalisations et câbles réseaux devraient durer jusqu'au mois d'août. La voirie sera finalisée début septembre.

Des déviations seront mises en place et l'accès pour les riverains aménagé.

● INFO PRATIQUE

LE « CHARGEBACK » OU RÉTROFACTURATION

Lorsqu'un professionnel, français ou étranger, ne respecte pas les droits du consommateur, le chargeback permet à l'acheteur qui a payé un achat en ligne par carte bancaire d'être remboursé directement et gratuitement par sa banque ou la marque de sa carte bancaire.

Comment procéder?

- Contactez votre banque et demandez-lui de contacter la marque de votre carte

bancaire pour obtenir le remboursement. Attention, elle est dans l'obligation de vous rembourser s'il s'agit d'une fraude ou d'un paiement non autorisé (sans saisie du code de la carte) quand, par exemple, un professionnel utilise vos coordonnées bancaires à l'occasion d'une commande sur un site Internet pour vous faire souscrire un abonnement à votre insu.

- Contactez la société de votre carte bancaire. En cas de non-réponse ou de défaillance de la banque, contactez directement le service clients de la marque de votre carte bancaire.

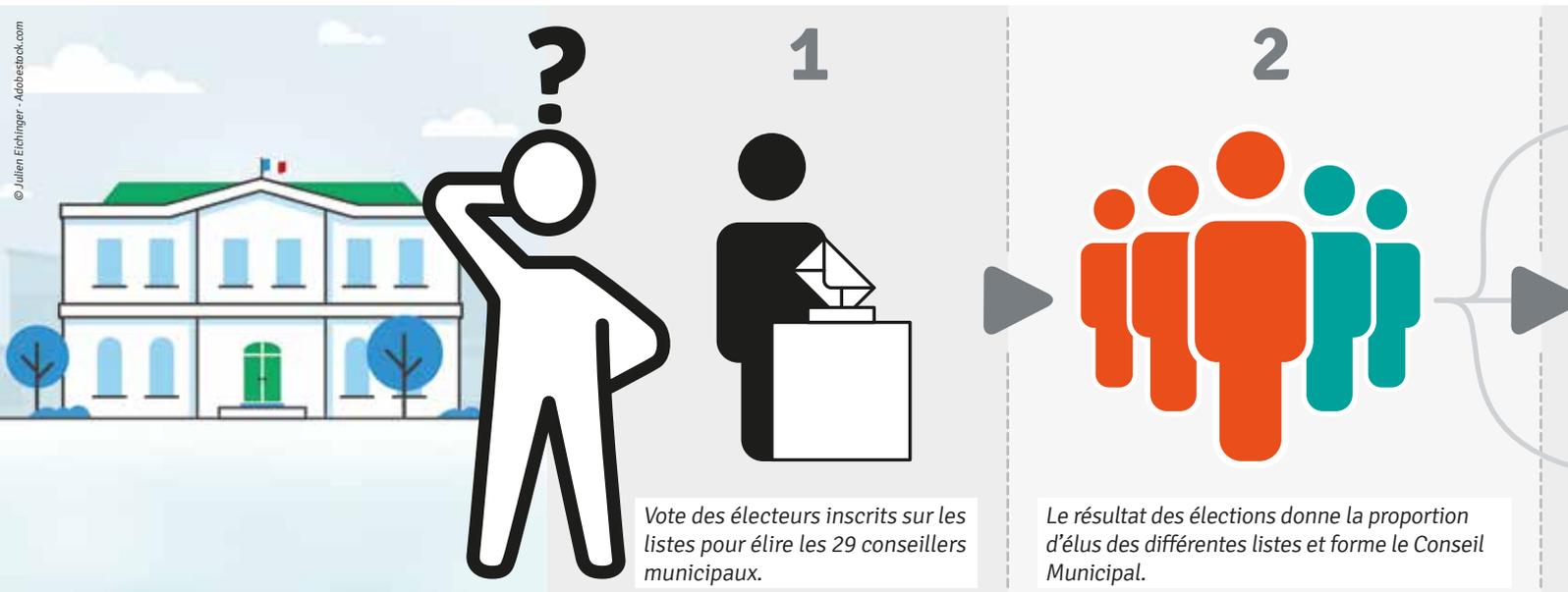
Votre demande de remboursement doit être présentée avant 8 semaines à compter de la date à laquelle les fonds ont été débités. Dans un délai de 10 jours ouvrables suivant la réception de la demande de remboursement, le prestataire de services de paiement soit rembourse soit justifie son refus de rembourser, en indiquant la possibilité de recourir à la procédure de médiation.

Plus d'infos: service-public.fr

À noter

MARCHÉ HEBDOMADAIRE LE MARCHÉ DU DIMANCHE MATIN DÉMÉNAGE

Un nouveau lieu pour une nouvelle vie de votre marché dominical. Rendez-vous place de La Hourquie dès le 2 février de 9h à 13h.



Citoyenneté Conseil municipal : comment ça marche ?

Les 15 et 22 mars prochains vous élirez les nouveaux membres du Conseil Municipal de la ville. Le maire sera, quant à lui, élu par les conseillers municipaux. Puis ce seront les adjoints. Enfin, les différentes commissions seront installées.

La première réunion du Conseil Municipal se tient au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le tour du scrutin à l'issue duquel le conseil a été élu au complet. Celle-ci a pour objet principal de procéder à l'élection du maire et des adjoints.

La séance est présidée par le conseiller municipal le plus âgé jusqu'à l'élection du maire, ensuite par ce dernier.

L'ÉLECTION DU MAIRE

Le maire et ses adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin aucun des candidats à la fonction de maire n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

LES ADJOINTS

Les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue et sans panachage ni vote préférentiel. Il s'agit de listes « bloquées » comportant des candidats de chaque sexe. L'écart entre le nombre des

hommes et celui des femmes ne doit pas être supérieur à un. Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

L'ordre de nomination détermine le rang des adjoints ; si la place du premier adjoint devient vacante, le deuxième y est promu, chaque adjoint remontant d'un rang.

Le Conseil Municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal. La commune de Lescar compte 29 élus. Le conseil ne peut donc élire plus de 8 adjoints.

LES DÉLÉGATIONS

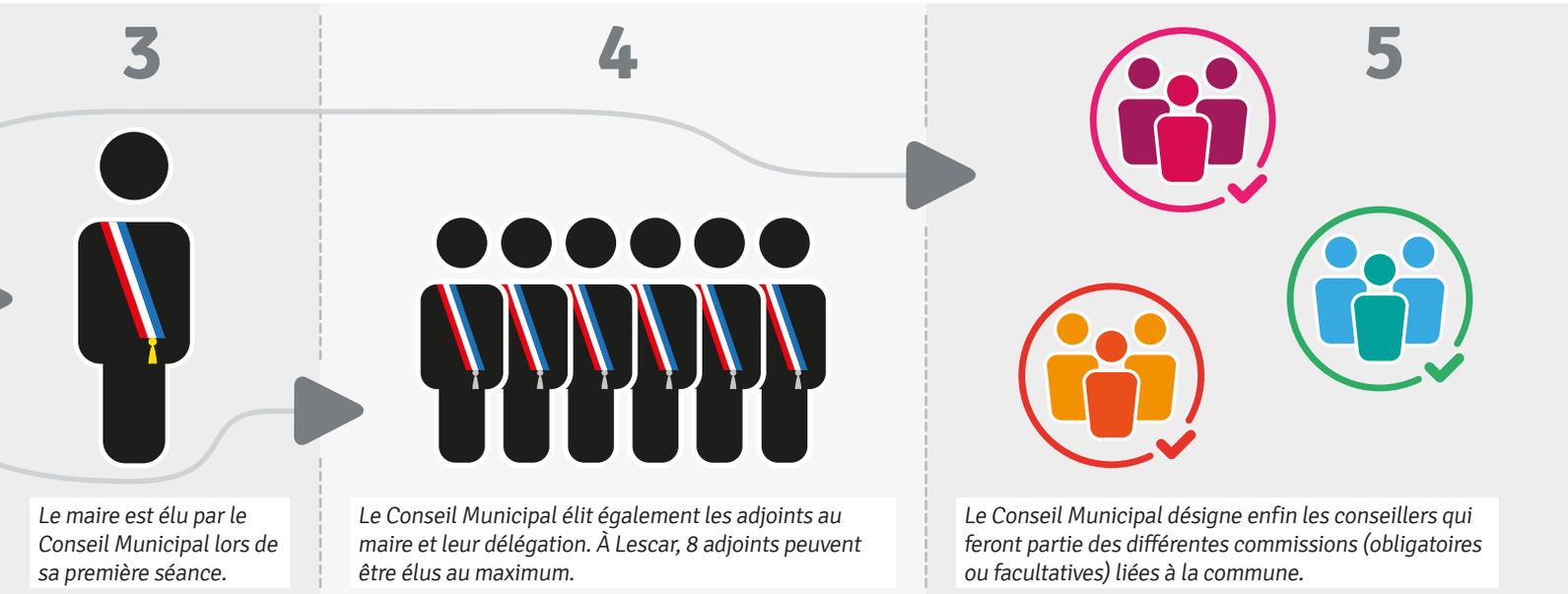
Le maire peut déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et, en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation, à des conseillers municipaux. Les adjoints disposent d'un droit de

priorité sur les conseillers municipaux, mais le maire n'est pas tenu de respecter le rang des adjoints. Le maire ne peut confier une délégation à un conseiller municipal qu'à la condition que chaque adjoint soit pourvu d'au moins une délégation de fonction.

Afin d'éviter toute vacance dans l'exercice du pouvoir municipal, la loi a prévu la suppléance du maire en cas d'absence, de suspension, de révocation ou de tout autre empêchement de celui-ci. Le maire est alors provisoirement remplacé dans la plénitude de ses fonctions par un adjoint dans l'ordre des nominations et, à défaut d'adjoint, par un conseiller municipal désigné par l'assemblée délibérante ou, à défaut, pris dans l'ordre du tableau.

LES COMMISSIONS

La mise en place du nouveau Conseil Municipal est aussi l'occasion d'installer les différentes commissions destinées à améliorer le fonctionnement du Conseil Municipal. Elles sont constituées en règle générale pour la durée du mandat



municipal mais peuvent être créées pour une durée limitée pour l'examen d'une question particulière. Leur rôle se limite à l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au Conseil Municipal. Ces commissions municipales sont des commissions d'étude. Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le Conseil Municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

À raison de six fois dans l'année environ, l'ensemble des élus du Conseil Municipal vont se réunir à l'hôtel de ville pour débattre puis délibérer sur les affaires de la commune.

À l'ordre du jour: les projets de travaux à entreprendre, les programmes de réalisation, le budget à allouer, les contraintes liées aux marchés publics, le budget de la ville, les tarifs des activités, les conventions, les subventions aux associations, transfert de compétences, etc.



Le Conseil Municipal sur le parvis de l'Hôtel de Ville, lors de son installation en 2014. © Glorieux Photographie



LUNDI 3 FÉVRIER INSCRIPTION AUX ATELIERS JEUNES

Attention, nombre de places limitées. Ne tardez pas à retirer vos dossiers au Centre Animation Rencontres, rue Raoul Follereau.

Plus d'infos > Maison des jeunes, 05 59 81 57 35, jeunesse@lescar.fr.

SAM. 1^{ER} FÉVRIER

PAUSE LECTURE : HISTOIRES D'HIVER

À 11h, les bibliothécaires racontent pour les enfants.

Renseignements : Médiathèque Intercommunale, 05 59 72 25 21.

LUNDI 3 FÉVRIER

INSCRIPTIONS : ATELIERS JEUNES

5 demi-journées pour découvrir le monde du travail et sensibiliser au respect de l'environnement et du domaine public. Bourse de 90 € délivrée à l'issue de la semaine. Conditions : être résident lescarien, être âgé de 14 à 18 ans et ne pas avoir déjà bénéficié des ateliers jeunes. 7 ateliers sont proposés durant les vacances scolaires. Dossiers à retirer et à déposer au CAR entre le 3 février et le 11 mars 18h.

Renseignements : Maison des jeunes, 05 59 81 57 35 ou jeunesse@lescar.fr.

MARDI 4 FÉVRIER

ATELIERS CUISINE DU MONDE

De 18h à 20h, embarquez pour l'Égypte : Soupe de poulet au citron et son Ménénath (biscuit aux dattes). Tarif : 5 € pour les Lescariens et 10 € pour les Non-lescariens. Places limitées.

Renseignements : Centre social l'Escale, rue Ravel, 05 59 81 57 25, escale@lescar.fr

MERCREDI 5 FÉVRIER

ESPACE FOYER : PROJET HANDISPORT / PARCOURS FAUTEUIL

Rencontre avec le comité handisport, pour partager une activité en fauteuil avec le centre Arimoc et le Nid béarnais. 12 places.

Renseignements : Maison des jeunes, 05 59 81 57 35 ou jeunesse@lescar.fr.

VENDREDI 7 FÉVRIER

SORTIE À NAVARREX ET GURS

Visite guidée de Navarrenx et du camp de Gurs puis visite et dégustation de fromage de brebis. Places limitées. Tarifs : Lescariens 36 €, Non-lescariens 72 € restaurant compris.

Renseignements : Centre social l'Escale, rue Ravel, 05 59 81 57 25, escale@lescar.fr

TEATIME

À 16h30, discussion en anglais autour d'un thé.

Renseignements : Médiathèque Intercommunale, 05 59 72 25 21.

MERCREDI 12 FÉVRIER

ESPACE FOYER : ARCHER ARÉNA

Mélange de balle au prisonnier et de paintball, pour s'amuser en toute sécurité. 16 places.

Renseignements : Maison des jeunes, 05 59 81 57 35 ou jeunesse@lescar.fr.

JEUDI 13 FÉVRIER

ATELIER CUISINE : LE RUSSE

De 18h à 21h, Nathalie vous dévoilera tous les secrets pour réaliser le fameux Russe. Tarif : 15 €. Attention, places limitées.

Renseignements : Centre social l'Escale, rue Ravel, 05 59 81 57 25, escale@lescar.fr

VENDREDI 14 FÉVRIER

CAFÉ ÉDITEUR : GALLMEISTER

À 17h30, découverte de la maison d'édition à travers les coups de cœur des bibliothécaires.

Renseignements : Médiathèque Intercommunale, 05 59 72 25 21.

SAMEDI 15 FÉVRIER

PAUSE BÉBÉ LECTEUR

À 10h30 pour les 0-3 ans.

Renseignements : Médiathèque Intercommunale, 05 59 72 25 21.

MARDI 18 FÉVRIER

ATELIERS CUISINE DU MONDE

De 18h à 20h, embarquez pour la Belgique : Échine de porc au chicon braisé à la liégeoise et son Brussel Waffle au chocolat (gauffres). Tarif : 5 € pour les Lescariens et 10 € pour les Non-lescariens. Places limitées.

Renseignements : Centre social l'Escale, rue Ravel, 05 59 81 57 25, escale@lescar.fr

MERCREDI 19 FÉVRIER

ESPACE FOYER : PATINOIRE

Partagez un moment de glisse à Anglet. Prévoir changes et vêtements chauds. 16 places. Rendez-vous à 13h30 au CAR.

Renseignements : Maison des jeunes, 05 59 81 57 35 ou jeunesse@lescar.fr.

ATELIER D'ÉVEIL À L'ANGLAIS

Avec l'association Lingui Planet. À 16h15 pour les moins de 18 mois à 5 ans et à 17h pour les 6 - 10 ans, sur inscription.

Renseignements : Médiathèque Intercommunale, 05 59 72 25 21.

COLLECTE DE SANG

Au restaurant Municipal, rue du Taà de 15h30 à 19h. Don possible de 18 à 70 ans révolus. Garderie pour les enfants.

Renseignements : Sylviane Carpentier, 06 24 21 56 72.

VENDREDI 21 FÉVRIER

LA TABLE DU PARTAGE

De 12h à 15h, le Centre social l'Escale propose un temps de convivialité autour d'un

DU 24 FÉVRIER AU 6 MARS LES VACANCES À LESCAR

Retrouvez l'ensemble des activités de vacances Accueil de loisirs et Maison des Jeunes sur lescar.fr et dans la lettre d'information *À chacun son rythme*.

Plus d'infos > lescar.fr



repas sur le principe de l'Auberge espagnole: chaque invité doit apporter un plat pour le partager. Animation gratuite sur inscription.
Renseignements: Centre social l'Escale, rue Ravel, 05 59 81 57 25, escale@lescar.fr

GOSPEL: O FREEDOM

Les vieux negro-spirituals vont directement toucher les cœurs. S'y mêlent les chants d'Afrique du Sud, des chants emblématiques qui ont fait le tour du Monde. La mise en scène, invite le public à suivre les chanteurs dans cette évocation à portée universelle.

Renseignements: 06 18 99 00 96, <https://www.helloasso.com>.

MERCREDI 26 FÉVRIER CINÉ VACANCES

Projection surprise d'un film.
10h30: pour les enfants dès 3 ans.
15h: pour les enfants dès 6 ans.
Renseignements: Médiathèque Intercommunale, 05 59 72 25 21.

JEUDI 27 FÉVRIER JEUX

Animé par Laludikavern de 14h à 16h30. Venez découvrir des jeux sur le thème des super-héros! Tout public dès 6-7 ans.
Renseignements: Médiathèque Intercommunale, 05 59 72 25 21.

SAMEDI 29 FÉVRIER LOTO

L'Amicale des Pêcheurs Béarnais organise un loto, au complexe sportif Victor Hugo à partir de 20h. Salle chauffée. Boissons et gâteaux sur place.
Renseignements: 06 44 21 96 48.

MERCREDI 4 MARS

CINÉ-SURPRISE: SUPER HÉROS

15h, projection d'un film, dès 10 ans
Renseignements: Médiathèque Intercommunale, 05 59 72 25 21.

VENDREDI 6 MARS

50 ANS DES AMIS DES VIEILLES PIERRES

Conférences:

- Les fouilles archéologiques dans la basse ville de Lescar, par M. Seigne.
- Les recherches en Jordanie, par M. Seigne.
- Les cars Sansous, une histoire familiale, par Mme Hourcade.
- Trois évêques majeurs de Lescar, par M. Raillard.

Salle polyvalente du Lycée Jacques Monod, allée des prés, 10h-18h. Tarifs: Gratuit.

Renseignements: service Culture et Patrimoine, 05 59 81 57 10.

TEATIME

À 16h30, discussion en anglais autour d'un thé.
Renseignements: Médiathèque Intercommunale, 05 59 72 25 21.

DIMANCHE 8 MARS

CONFÉRENCE ARTICULÉE: PAR ANNA LEGRAND

Pour la Journée des droits de la Femme, Anna Legrand propose une lecture du secteur culturel, genrée et piquante. Elle y parle de tous ces petits actes sexistes que nous ne voyons pas tellement ils se font naturellement. Spectacle réservé à un public averti. Forum du Centre Animation Rencontres, rue Raoul Follereau, 18h. Tarifs: Gratuit.

Renseignements: service Culture et Patrimoine, 05 59 81 57 10.

À SUIVRE...

DU 3 FÉVRIER AU 11 MAI ATELIER MÉMOIRE

Cycle de 10 séances pour améliorer les petits trous de mémoire qui viennent perturber le quotidien. Les lundis de 9h30 à 11h30 au centre social. Gratuit, sur inscription. Places limitées.

Renseignements: Centre social l'Escale, rue Ravel, 05 59 81 57 25, escale@lescar.fr

TOUS LES SAMEDIS LA BALADE MÉDIÉVALE

Visite de la Cité à travers les remparts, les tours et les chemins menant à la cathédrale Notre-Dame. RDV à l'Office de Tourisme à 15h. Durée: 1h30.

Tarifs: 6 € adultes; 4 € enfants de 5 à 18 ans; gratuit pour les moins de 5 ans.

Renseignements: Office de Tourisme, 05 59 81 15 98.

DU 4 AU 29 FÉVRIER EXPOSITION: QU'ES AQUO?

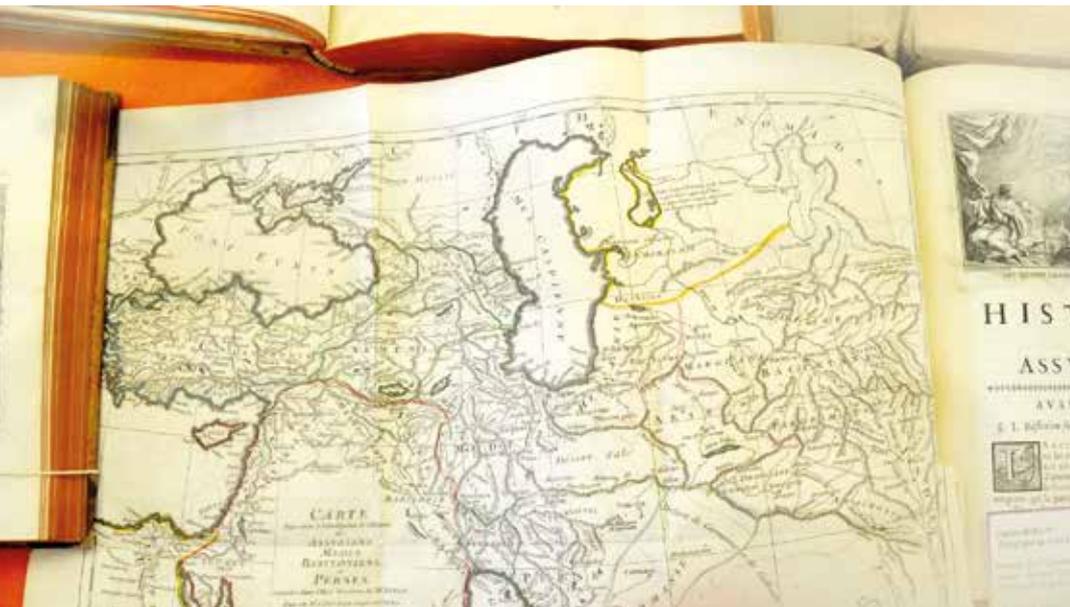
Nathalie Peyrette présente 40 photos pour attirer la curiosité chez des plus jeunes et la nostalgie chez des plus âgés. Salle Mika Ilharreguy, du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Renseignements: service Culture et Patrimoine, 05 59 81 57 10.

DU 24 AU 28 FÉVRIER STAGES DE CIRQUE

Avec l'École municipale de Cirque Acrofolies:

24 février: pour les enfants nés entre



DU 4 AU 28 MARS LES 50 ANS DES AMIS DES VIEILLES PIERRES

Exposition rétrospective de l'association. Salle Mika Ilharreguy du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Conférences à Salle polyvalente du Lycée Jacques Monod, allée des prés, vendredi 6 mars, 10h-18h. Voir page 9.

Plus d'infos > Service Culture et Patrimoine, 05 59 81 57 10.

MARDI 10 MARS

ATELIERS CUISINE DU MONDE

De 18h à 20h, embarquez pour l'Autriche: Knödels (boulettes pain et lard) et ses Kaiserschmarren (crêpes caramélisées). Tarif: 5 €/séance pour les Lescariens et 10 €/séance pour les Extérieurs. Places limitées.

Renseignements: Centre social l'Escale, rue Ravel, 05 59 81 57 25, escale@lescar.fr

ESPACE FOYER: KIN-BALL

Attrapez le ballon de 1,22 m avant qu'il ne touche le sol!

Renseignements: Maison des jeunes, 05 59 81 57 35 ou jeunesse@lescar.fr.

COLLECTE DE SANG

Au restaurant Municipal, rue du Taà de 15h30 à 19h. Don possible de 18 à 70 ans révolus. Garderie pour les enfants.

Renseignements: Sylviane Carpentier, 06 24 21 56 72.

DIMANCHE 15 MARS

ÉLECTIONS MUNICIPALES: 1^{ER} TOUR

Ouverture des bureaux de vote de 8h à 18h. Se munir de sa carte d'identité et de sa carte d'électeur.

Renseignements: service Administration Générale, 05 59 81 57 08.

MARDI 17 MARS

COMPOST'ATTITUDE

De 18h à 19h au Centre social l'Escale, réunion d'information pour découvrir le compostage utile et facile.

Renseignements: Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, 05 59 14 64 30, dod-contact@agglom-pau.fr

MERCREDI 18 MARS

ATELIER ZÉRO DÉCHET

De 10h30 à 12h, astuces et idées pour un goûter maison et réaliser une éponge Tawashi. Enfants dès 6 ans, sur inscription.

Renseignements: Médiathèque Intercommunale, 05 59 72 25 21.

ESPACE FOYER: PISCINE

Tous à l'eau à la piscine de Lons. Prévoir maillot de bain adapté et serviette. 16 places.

Renseignements: Maison des jeunes, 05 59 81 57 35 ou jeunesse@lescar.fr.

ATELIER LES BONS CLICS

À 14h, Atelier n°1, cycle niveau avancé: J'apprends à mettre en page un texte (durée 3h env.). Sur inscription. Suite des Ateliers les 20 et 27 mars: J'apprends à utiliser une clé USB et Je crée un mot de passe sécurisé.

Renseignements: Médiathèque Intercommunale, 05 59 72 25 21, ou Fabrice et Lisa, 05 47 05 10 00 ou mediatheques.numerique@agglom-pau.fr.

JEUDI 19 MARS

COMMÉMORATION

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Monument aux Morts à 18h.

Renseignements: Cabinet du Maire, 05 59 81 57 03.

ATELIER CUISINE TECHNIQUE: TIRAMISU AUX FRUITS ROUGES

De 18h à 21h, Nathalie vous dévoilera tous les secrets pour réaliser ce très bon

À SUIVRE...

2014 et 2016. Tarifs 21 € / 25 €.

25 et 26 février: pour les enfants nés entre 2010 et 2013. Tarifs 41 € / 46 €.

27 et 28 février: pour les enfants nés en 2009 et moins. Tarifs 41 € / 46 €. Attention places limitées.

Renseignements: 05 59 81 57 34, acrofolies@lescar.fr.

DU 24 FÉVRIER AU 6 MARS

LES VACANCES À LESCAR

Retrouvez l'ensemble des programmes vacances pour les 3-17 ans sur le site Internet de la ville: lescar.fr.

DU 25 FÉVRIER AU 5 MARS

ACTIVITÉS SÉNIORS

Retrouvez le programme des moments conviviaux concoctés par le Centre social l'Escale sur le site Internet de la ville: lescar.fr.

DU 4 AU 28 MARS

LES 50 ANS DES AMIS DE VIEILLES PIERRES

Exposition rétrospective de l'association. Salle Mika Ilharreguy du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Renseignements: service Culture et Patrimoine, 05 59 81 57 10.

DU 24 MARS AU 16 AVRIL EXPOSITION DES USAGERS DE L'ESCALE

Adultes, seniors, personnes porteuses de handicap dévoilent talent et créati-

DIMANCHE 15 ET 22 MARS ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Bureaux de vote ouverts en continu de 8h à 18h.
Se munir de sa carte d'identité et de sa carte d'électeur.

Plus d'infos > Administration Générale, 05 59 81 57 08.

MUNICIPALES 2020

dessert. Tarif: 15 €. Places limitées.

Renseignements: Centre social l'Escale, rue Ravel, 05 59 81 57 25, escale@lescar.fr

LA TABLE DU PART'AGE

De 12h à 15h, le Centre social l'Escale propose un temps de convivialité autour d'un repas sur le principe de l'Auberge espagnole: chaque invité doit apporter un plat pour le partager. Animation gratuite sur inscription.

Renseignements: Centre social l'Escale, rue Ravel, 05 59 81 57 25, escale@lescar.fr

SAMEDI 21 MARS

STAGE DE DANSE AFRICAINE

L'École municipale de Danse accueillera Sophie Gamba Lautier de la Compagnie Dju Dju pour une initiation à la danse africaine. Ouvert aux enfants de 4 ans à 8 ans (45 min. à 1h).

Renseignements: 05 59 81 57 34, ecole.danse@lescar.fr.

DIMANCHE 22 MARS

VIDE-GRENIERS DE L'ÉCOLE VICTOR HUGO

L'association des parents d'élèves de l'école Victor Hugo organise son grand vide-greniers. Café offert à chaque exposant. Buvette et restauration sur place. Arrivée des exposants à partir de 7h30. Fin du vide-greniers: 17h. Tarifs: 8 € la table d'1,8 m sur 0,8 m. Emplacement du portant: 2 €. Table fournie, pas de table personnelle. Portant sur roulettes uniquement.

Renseignements: lescarrecre@gmail.com, 06 22 76 60 47.

ÉLECTIONS MUNICIPALES: 2ND TOUR

Ouverture des bureaux de vote de 8h à 18h.

Se munir de sa carte d'identité et de sa carte d'électeur.

Renseignements: service Administration Générale, 05 59 81 57 08.

MARDI 24 MARS

ATELIERS CUISINE DU MONDE

De 18h à 20h, embarquez pour l'Autriche: Carinthe (ravioles fromage) et ses Vanillekipferl (croissants vanille). Tarif: 5 €/séance pour les Lescariens et 10 €/séance pour les Extérieurs. Places limitées.

Renseignements: Centre social l'Escale, rue Ravel, 05 59 81 57 25, escale@lescar.fr

ÇA ROULE POUR LES SENIORS

Journée de sensibilisation théorique et pratique autour de la conduite en partenariat avec l'auto-école Torrance 2G. Tarif: 10 €, sur inscription. Places limitées.

Renseignements: Centre social l'Escale, rue Ravel, 05 59 81 57 25, escale@lescar.fr

MERCREDI 25 MARS

ESPACE FOYER: PROJET HANDISPORT / HAND-FAUTEUIL

Dans le cadre d'une rencontre avec le comité handisport, les jeunes vont partager une activité avec le centre Arimoc et le nid béarnais. (12 places).

Renseignements: Maison des jeunes, 05 59 81 57 35 ou jeunesse@lescar.fr.

SAMEDI 28 MARS

PAUSE LECTURE: PIPi, CACA

À 11h, les bibliothécaires racontent pour les enfants.

Renseignements: Médiathèque Intercommunale, 05 59 72 25 21.

À SUIVRE...

ité. Venez découvrir leurs travaux.

Hall de la Mairie, entrée libre. Lundi: 8h30-12h et 13h30-19h / Du mardi au vendredi: 8h30-12h et 13h30-17h

Renseignements: Centre social l'Escale, rue Ravel, 05 59 81 57 25, escale@lescar.fr

DU 9 AU 31 MARS

INSCRIPTIONS: ATELIERS FORM' BIEN-ÊTRE

Cycle de 7 ateliers pour les plus de 55 ans pour améliorer et maintenir votre qualité de vie.

Les vendredis de 10h30 à 12h, du 3 avril au 5 juin au centre social. Cycle gratuit, sur inscription. Places limitées.

Renseignements: Centre social l'Escale, rue Ravel, 05 59 81 57 25, escale@lescar.fr

DU 16 MARS AU 3 AVRIL

INSCRIPTIONS SORTIE DANS LES LANDES

Le centre social l'Escale organise une sortie journée le vendredi 10 avril.

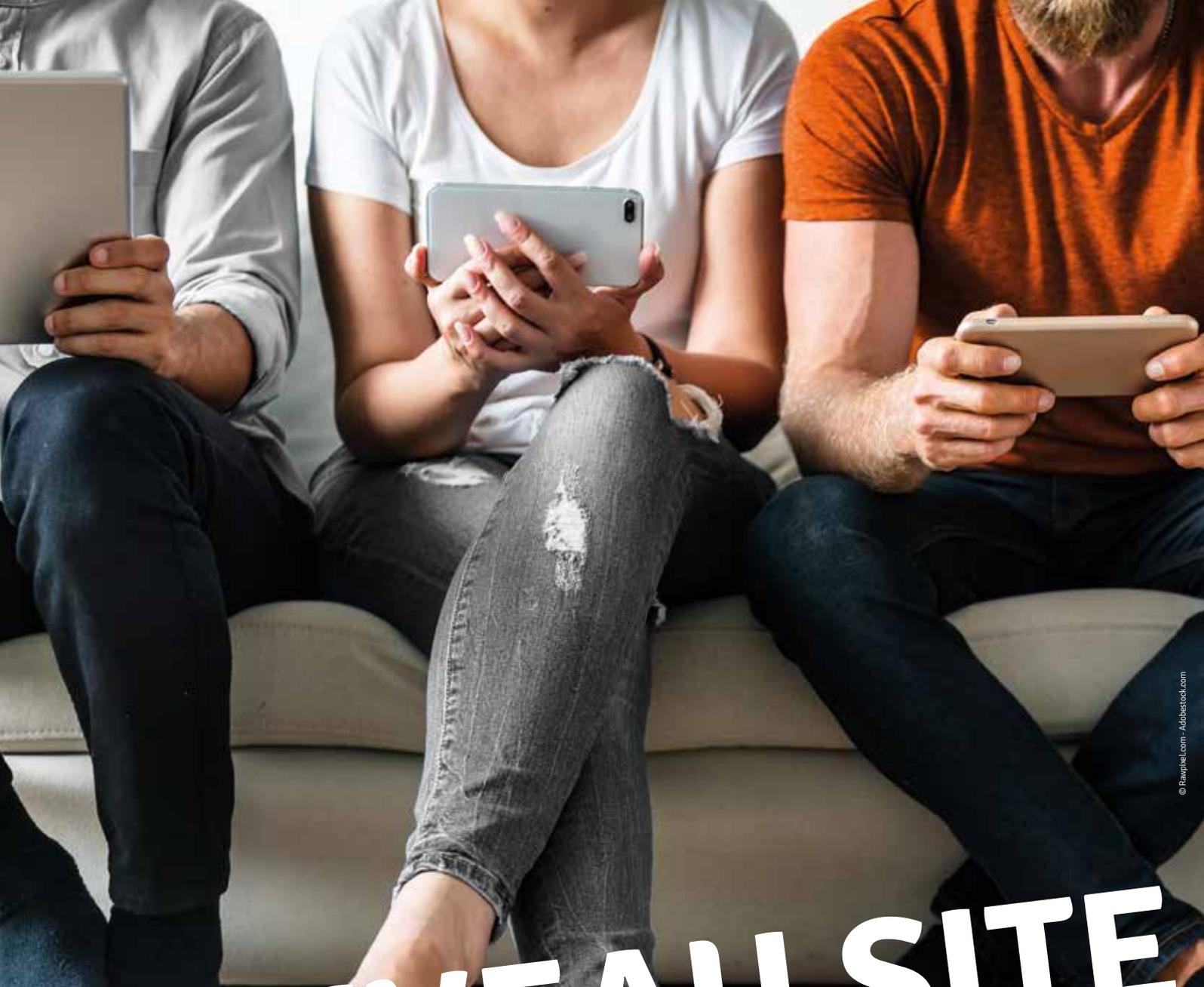
Départ 8h30, retour 18h.

Visite guidée de la réserve naturelle régionale géologique, pique-nique ou restaurant Bistrot du bois de Boulogne (menu à 19 €), visite guidée du centre de production de boue thermique.

Places limitées. Inscriptions Lescar, du 16/03 au 03/04. Tarif: 15 €.

Inscriptions Extérieurs, du 30/03 au 03/04, si places disponibles. Tarif: 30 €

Renseignements: Centre social l'Escale, rue Ravel, 05 59 81 57 25, escale@lescar.fr



© Flawplate.com - Acabestock.com

NOUVEAU SITE

Lescar.fr

accessible sur tous vos supports